



Unité – Egalité – paix
وحدة – مساواة – سلام

**Mission Permanente
De la République de Djibouti
Auprès de l'Office des Nations - Unies
De l'OMC et des autres Organisations
Internationales en Suisse**

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية الأخرى
جنيف - سويسرا

Réf:NV/MINAMATA/05/01

Genève, le 30 mai 2019

NOTE VERBALE

La Mission Permanente de la République de Djibouti auprès des Nations Unies à Genève présente ses compliments au Secrétariat de la Convention de Minamata sur le Mercure et a l'honneur de l'informer que M.Idriss Ismaël Nour, Sous-Directeur des Pollutions et de l'Evaluation Environnementale à la Direction de l'Environnement et du Développement Durable du Ministère de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement durable a été désigné Point Focal national de la Convention.

M.Idriss Ismaël Nour
Sous-Directeur des Pollutions et de l'Evaluation Environnementale
Direction de l'Environnement et du Développement Durable
Ministère de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement durable
Tél : +253.21.35.10.20
Mob : +253.77.84.95.04
Fax : +253.21.35.48.37
Email : distri_play@yahoo.fr

La Mission Permanente de la République de Djibouti auprès des Nations Unies à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de la Convention de Minamata sur le Mercure l'assurance de sa haute considération.



**Secrétariat de la Convention de Minamata sur le Mercure
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
11-13, Chemin des Anémones
1219 Châtelaine**

Mission Permanente de la République de Djibouti
15, ch. Louis-Dunant
1202 Genève
T : + 41 (0) 22 749 10 90
F : + 41 (0) 22 749 10 91